



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté, de la Légalité  
et du Développement Territorial**

**Bureau des Élections  
et de la Réglementation Générale**

**ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023  
IMPRIME DE DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CANDIDAT**

M / Mme . . . . .

Tête de la liste : . . . . .

souhaite désigner : . . . . .

M / Mme . . . . .

comme délégué du candidat

et désigner M / Mme . . . . .

comme suppléant éventuel

pour le contrôle des opérations de vote au sein du (ou des) bureau(x) de vote suivant(s) :

Tous les bureaux de vote

Sélection de bureaux de vote (les citer) :

Après réception du récépissé préfectoral, cette personne pourra assister aux opérations de vote, de dépouillement et de décompte des voix. Elle pourra exiger l'inscription au procès-verbal de toutes observations, protestations ou contestations sur lesdites opérations.

Fait à  
le

**Nota :**

- Formulaire à adresser au bureau des élections de la Préfecture 64 avant le 21/09/2023 à 18h.
- Joindre une photocopie de la carte d'électeur du ou des délégués du candidat ou une attestation d'inscription sur une liste électorale d'une commune du département.